

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL
DE L'IAE
du Mardi 16 décembre 2008**

Présents:

Mesdemoiselles Mercier, Lamouret, Come,
Mesdames Hallot Gauquié, Alphonse Tilloy
Messieurs Schneider, Cazorla, Kebbab, Lemaitte, Pinaton, Ben Barka, Leleu, Moschetto,
Deruy, Cense, Marcotte, Ribot, Van Nieuwenhove, Décaudin

Représentés:

Monsieur Seguy (représenté par Monsieur Schneider)
Monsieur Lestienne (représenté par Monsieur Cazorla)
Madame Gouguec (représentée par Monsieur Kebbab)
Monsieur Laine (représenté par Monsieur Cazorla)
Madame Kras (représentée par Monsieur Leleu)
Madame Kosmala (représentée par Monsieur Deruy)
Mademoiselle Rebière (représentée par Monsieur Ribot)

➤ **Ordre du jour :**

- Approbation du compte rendu du conseil du 14 octobre 2008.
- Election du nouveau Président du conseil.
- Accueil des nouveaux élus.
- Point qualité n° 1 : Budget prévisionnel 2009.
- Point qualité n°2 : Bilan de l'activité de recherche du LARIME 2008.
- Conventions de partenariat : CGPME et Ordre des Experts Comptables.
- Subventions aux associations.
- Questions diverses.

QUORUM du CA

Selon l'article 16 du règlement de l'IAE un quorum de 14 personnes est nécessaire pour que le Conseil puisse se dérouler et chaque membre présent peut recevoir deux mandats. Le quorum a été atteint à l'ouverture du Conseil avec la participation ci - dessous :

- 5 membres présents sur 13 pour le collège des personnalités extérieures soit 38 % de présents. 4 pouvoirs ont été attribués portant la représentativité à 69%.
- 1 élu présent sur 5 pour le collège A soit 20% de présents.
- 4 élus présents sur 5 pour le collège B, soit 80% de présents. 1 pouvoir a été attribué portant la représentativité à 100%
- 1 élu présent sur 2 pour le collège IATOSS soit 50% de présents. 1 pouvoir a été attribué portant la représentativité à 100%

- 6 élus présents sur 8 pour le collège des usagers, soit 75% de présents. 1 pouvoir a été attribué portant la représentativité à 87%

- Aucun membre de droit présent.

1. Approbation du compte rendu du 14/10/2008

Aucune remarque.

Vote : 17 pour, 7 abstentions

2. Election du nouveau Président du conseil

M Lemaitte Président en exercice, fait part à l'ensemble des conseillers de sa démission.

M Leleu remercie M Lemaitte pour le travail accompli sous sa présidence.

Il présente à l'assemblée la candidature de M Cazorla fidèle de l'IAE depuis de nombreuses années comme professionnel et comme élu au sein de notre conseil.

M Cazorla se présente à l'ensemble des conseillers.

M Cazorla souhaite que M Pinaton se présente en tant que Vice Président de ce conseil, ce dernier accepte volontiers.

M Leleu demande si quelqu'un souhaite se porter candidat. Aucune autre candidature n'est annoncée.

Conformément à l'article 12 des statuts de l'IAE (rappelé ci-dessous), il est procédé au vote.

ARTICLE 12

Le Conseil élit, pour un mandat de trois ans, parmi les personnalités extérieures, celle d'entre elles qui est appelée à le présider. Le mandat du Président est renouvelable.

Un vice-Président, appelé à remplacer le Président en cas d'absence, est élu pour la même durée au sein des personnalités extérieures.

Les élections ont lieu à la majorité absolue des membres composant le Conseil pour les deux premiers tours, à la majorité relative des votants ensuite. En cas d'égalité des voix le candidat le plus âgé est déclaré élu.

Résultats :

Sont élus :

Président : M Thierry Cazorla

Vice Président : Hervé Pinaton

21 voix pour et 3 bulletins blancs.

MM Leleu et Lemaitte félicitent les élus.

Il est convenu que M Cazorla prendra les rennes du conseil lors de la prochaine séance.

3. Accueil des nouveaux élus

M Leleu présente et félicite les nouveaux élus de ce conseil suite aux élections partiels des 9 et 11/12/2008.

Pour le collège A (3 sièges à pourvoir) est élu:

Eric PEZET

2 sièges restent vacants.

Pour le collège usagers :

En licence sont élus (4 sièges à pourvoir) :

Hélène Mercier

Irwin Cense

Florence Lamouret

Quentin Marcotte

En Master (2 sièges à pourvoir) sont élus :

Maxence Ribot

Juliette Rebière

Le directeur de l'IAE demande à chacun de se présenter aux conseillers. Il souhaite qu'ils participent activement aux travaux essentiels de ce conseil.

4. Point qualité n° 1 : Budget prévisionnel 2009

M Leleu laisse la place à Mme Hallot Gauquié pour la présentation du Budget 2009.

Le commentaire remonté à la Présidence de l'Université est joint au dossier de chaque conseiller.

Commentaire du budget 2009 de l'IAE de Valenciennes

Le budget 2009 de l'IAE de Valenciennes est basé sur une étude des dépenses réalisées en 2008 et une estimation des recettes prévisionnelles pour 2009.

La masse globale des recettes est estimée à 837 640€ pour 2009. Elle a été estimée à 663 834€ au BP 2008 mais est proche de 770 000€ en cette fin d'exercice. L'évolution est de l'ordre de + 57 000 € par rapport à 2008.

La subvention de l'Etat (y compris compensation partielle pour les charges patronales de 25 000 € et 27 600€ pour le PRL et Univ. D'automne) s'élève 222 540€ contre 211 374€ en 2008 correspondant à une DGF en légèrement augmentation de 5%. La part de la DGF par rapport au budget global s'établit donc à 26% contre 30% du budget prévisionnel total en 2008 et 33% en 2007.

Le budget apprentissage est en forte augmentation soit 229 190€ contre environ 160 000€ en 2008 soit une augmentation + 43% due principalement à une très forte augmentation des effectifs (x2) et à l'ouverture de la deuxième année de Master en septembre 2009. Soit 27% du budget global contre 24% en 2008.

Les recettes de Formation continue devraient être en hausse grâce à une forte augmentation des effectifs 115 étudiants à ce jour contre 86 en 2008 soit +33% et +150% par rapport à 2006 et + 958% depuis 2003).

L'IAE prévoit 225 000€ de recettes (prudentes) contre 186 500€ en 2008 ce qui représente 26% des recettes prévues (contre 18% prévus en 2007 et 14% en 2006).

La Taxe d'apprentissage prévisionnelle est estimée 160 000€ soit 19% du budget prévisionnel contre 174 000€ réellement perçues en 2008 et 121 805€ réellement perçues en 2007 (+ 43% 2008/2007).

L'IAE poursuit sans cesse ses efforts pour se diversifier et augmenter ses ressources propres grâce au développement de la formation continue et de l'apprentissage, à l'augmentation de la collecte de taxe d'apprentissage et de ses effectifs (+ 160 étudiants en 08/09).

La masse globale des dépenses s'élève à 833 290€ en fonctionnement et charges de personnel, et à 4350 € en équipement correspondant à 30% du PPI (amortissements 2009 = 14 500€).

Il est à noter que les charges de personnel s'établissent à 569 545€ contre 428 379 € en 2008 soit une augmentation de 35% (68% des dépenses prévisionnelles totales).

Ces dépenses de personnel comprennent 84 000€ (contre 70 000€ en 2008) de charges patronales sur les heures d'enseignement assurées par des personnels extérieurs à l'établissement.

La forte augmentation de ces dépenses est due également et surtout à la forte croissance de nos effectifs induisant une démultiplication des cours dont le surcout est estimé à 80 000€ en L, à 48 000€ en M ainsi qu'à la mise en place du PRL cout estimé à 27 000€ (contre 15000€ touché au BP).

La part des dépenses de fonctionnement reste stable malgré l'accroissement de nos effectifs voir diminue puisque nous assistons à un accroissement des charges directement liés à cette augmentation (cout complet apprentissage explose x4, 14% FC passe de 15 000€ à 26 000€) soit 263 000€ (30% du budget global).

L'IAE continue :

- de maîtriser la reprographie en développant l'outil numérique, les couts de communications et autres couts de fonctionnement (téléphone) au plus juste.
- propose toujours des enseignements assurés par des professionnels dont l'apport pédagogique est capital pour nos formations à visée professionnelle, tant sur le plan pédagogique que pour permettre une meilleure intégration des étudiants sur le marché du travail (malgré le cout important des charges).

L'IAE maintient :

- un effort stratégique sur les missions des personnels de l'université afin d'accompagner le développement de la recherche dans le cadre du Larime.
- la démarche qualité puisque nous venons d'obtenir de nouveau en 2008 une certification jusqu'en 2011 (certification SGS qualité de service obtenue depuis 4 ans et obligatoire pour le réseau des IAE).
- son effort de réussite en licence en proposant un accompagnement renforcé dans le cadre du PRL cout supporté par l'IAE 12 000€
- une qualité d'enseignement malgré la forte augmentation des effectifs et les problèmes logistiques qui en découlent.

En conclusion, le budget 2009 s'inscrit dans la continuité des efforts entrepris depuis 3 ans afin de limiter les coûts tout en favorisant le recrutement de nouveaux étudiants, en préservant la qualité des formations proposées et en soutenant le développement de la recherche.

Le budget 2009 est adopté à l'unanimité.

5. Point qualité n°2 : Bilan de l'activité de recherche du LARIME 2008 et perspectives.

M Leleu laisse la place à Mme Isabelle Alphonse Tilloy qui présente le bilan de l'activité du Larime pour 2008 et les perspectives pour les années à venir.

Un dossier complet balayant l'activité du Larime est distribué à l'ensemble des conseillers.

Il met en évidence :

La gouvernance, l'effectif du labo, les pôles de recherche, les équipes de chercheurs, les partenariats, les questions de recherche abordées par les équipes, la valorisation, les journées recherche, les publications, les thèses, le budget, les projets 2010 2013.

6. Conventions de partenariat : CGPME et Ordre des Experts Comptables

M Leleu présente à l'ensemble des conseillers deux conventions qui seront signées prochainement.

La première concerne la CGPME avec laquelle nous avons un partenariat depuis de nombreuses années. Cette convention concerne la mise à disposition exclusive d'un outil d'auto évaluation des compétences destiné aux futurs dirigeants. Cet outil se présente sous la forme d'un quizz de 220 questions qui permet d'obtenir son profil de connaissance, à partir de réelles mises en situation et de mesurer les écarts par rapport à un profil optimum, qui a été déterminé par des patrons de PME.

Il constitue un outil pédagogique de base pour tout formateur et/ou enseignants qui souhaite sensibiliser ses étudiants :

- A l'esprit d'entrepreneuriat
- A la polyvalence nécessaire à un patron de PME
- Aux différentes compétences et connaissances concrètes nécessaire à un patron de PME.

La deuxième concerne le conseil régional de l'ordre des experts comptables.

Cette convention de partenariat est une reconduction pour trois nouvelles années (2008 - 2011) du partenariat qui lie l'IAE et le conseil régional de l'ordre des experts comptables (CROEC). Les partenaires souhaitent notamment développer:

- Le parrainage de promotion,
- Les interventions de représentants du CROEC lors de conférences, de cours,
- La présentation du métier d'expert comptable lors du forum des métiers de l'IAE
- La participation d'étudiant lors de manifestation comme « planète internet » pendant le congrès du CROEC.
- La Promotion de la recherche en comptabilité et en finance
- La FC pour les experts comptables (DIF , DCG, DSCG..)
- La mise en place de processus VAE pour les collaborateurs comptables des cabinets
- La promotion de conférences et séminaires.

Ces conventions sont adoptées à l'unanimité.

7. Subventions aux associations

M Leleu demande aux étudiants présents de présenter leurs projets.

Un dossier a été transmis aux conseillers. Il précise également que dans un premier temps tous les projets seront auditionnés, puis dans une deuxième phase les conseillers statueront sur les montants des subventions accordées.

Nous débutons par l'association MEDC :

Les actions qui seront menées sont :

La promotion du Master 2 MEDC via le développement et la pérennisation des relations inter promotions ainsi que la communication externe (développement du site internet, création d'un almanach, développement des « Cafés MEDC »)

La communication interne et l'animation au sein de la promotion 2008 - 2009 (cellule emploi, la veille en management, boîte à outil de manager)

et la coordination des différents projets annuels.

Nous enchainons avec l'association EMPME qui souhaite :

Participer aux actions de communication de l'IAE au travers de différentes actions (forums, salons, JPO...)

Créer un véritable réseau entre les étudiants (actuels et anciens) et les entreprises (Développement du concept « Speed Meeting »)

Promouvoir la formation dans la sphère professionnelle et attirer des futurs étudiants
Aider les groupes d'étudiants à trouver des financements et à atteindre leurs objectifs
Développer le site internet de l'association
Créer un évènement regroupant les professionnels et les étudiants (le raid des entrepreneurs)
Un projet de création d'entreprise nous est également présenté.

A l'issue de ces auditions de multiples échanges ont lieu sur la nécessité de coordonner tous ces projets au sein d'un BDE. Les initiatives présentées vont toutes dans le même sens mais restent trop spécifiques à chaque formation.

Ces projets sont dynamiques, essentiels pour notre institut, mais il faut y mettre de l'ordre.

Le conseil par la voix de son président souhaite encourager ces initiatives mais il est impératif de créer un organe de coordination et de régulation.

M Leleu présentera lors du prochain conseil l'avancée du chantier BDE pour la rentrée prochaine.

Vote des subventions :

Le projet MDEC bénéficiera de 1000€

Le projet EMPME de 500€ complémentaires (500€ voté par le conseil d'Octobre).

Ces subventions sont votées à l'unanimité.

M Cazorla souhaite également que les responsables pédagogiques soient associés à ce projet de création d'un BDE afin de transmettre aux étudiants des informations fiables.

8. Questions diverses

M Cazorla souhaite soumettre une idée à développer. En ces temps difficiles il se demande si l'IAE n'a pas un rôle stratégique à jouer en se rapprochant d'avantage du monde de l'entreprise en mettant à disposition ses compétences pour aider les entreprises en crises, notamment par le biais d'une coopération avec la cellule soutien PME/TPE mise en place par la CCI de Valenciennes.

M Leleu pense effectivement que nous pouvons tenter de développer des mises à disposition de personnel enseignant via la CCI par exemple.

Il propose à M. Cazorla de travailler sur cette dynamique.

Pas d'autres interventions.

M Lemaitte ainsi que M Leleu remercient l'ensemble des conseillers pour leur participation active, et les convient à partager le verre de l'amitié pour ce dernier conseil de l'année.